



En collaboration avec



BANQUE des
TERRITOIRES



Compte rendu soirée Bilan Dialogue & Lancement du CoEn

02 juillet 18h30-20h30 - Centre socioculturel de l'ABC

Étaient présents

- Pierre LEROY, Président du PETR
- Daphné KHALIFA, Directrice du PETR
- Mathilde BOISSIER, Chercheuse à l'INRIA
- Nils FERRAND, Chercheur à l'INRAE
- Wajma EL KHAOUA, Chargée de mission au PETR
- Alice PRUD'HOMME, Éluée Communauté de commune du Pays des Ecrins
- Michel MOURONT, Élu Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras
- Claude DESCOMBES, Collectif Queyr'Avenir, ACSSQ
- Loïc VIRIQUE, Représentant des guides professionnels de rivières
- Thomas PASCAL, Représentant des guides professionnels de rivières
- Lucie LOMBARD, Présidente de Forêts Alpines
- Jean-Loup CARTIER, Membre du panel citoyen du projet
- Maxence CLEMENCON, Membre du panel citoyen du projet
- Sylvain GASTINEAU, Membre du panel citoyen du projet
- René GERMAIN, Membre du panel citoyen du projet
- William ZONGHERO, Membre du panel citoyen du projet
- Monique BERNADE, Représentante Environnement & Solidarité
- Ghislain BORGA, Direction Départementale des Territoire
- Thierry BOUCHIER, SAS Briançon Biomasse Énergie
- Florent COSTE, Représentant FNE PACA
- Claude DESCOMBES, Représentant Energuil
- Philippe GIRAUD, Ecobati
- Stéphane JUBERT, Enedis
- Fabrice LOISEAU, élu Monêtiers
- Lucie LOMBARD, Association Forêts Alpines
- Patricia MORHET-RICHAUD, Les communes forestières
- Anne-Claire PASCAL, Représentante La Passa
- Thomas PASCAL, SNGPCKDA - Syndicat national des guides professionnels canoë kayak et disciplines associées
- Loïc VIRIQUE, SNGPCKDA
- Sylvain EYMARD, Représentant suppléant Environnement & Solidarité
- Benoît NENERT, habitant
- Emmanuel KRIEGER, Doctorant équipe STEEP, INRIA
- Charlotte KUENTZ, Référente participation
- Valère BOUCHAUD, Habitant
- Virginie GRIMM, Habitante et facilitatrice graphique

- Jean-Paul COULOMB, Habitant et membre du Copil représentant la LPO
- Éva PERRIER, Habitante et facilitatrice graphique
- Élie KACI-AMEN, Habitant
- Bernard FORESTIER, Habitant
- Clémence ANDRÉ, Habitante
- Laura DE LA TORRE, Habitante et représentante suppléante La Passa
- Catherine CHANTOIN, Habitante
- Adrien COLCHEN, Habitant
- Corentin CONSIGNY, Habitant hors territoire
- Marine SCARPARI, Chargé de mission transition écologique au PETR
- Éli VINCENT, stagiaire Avenir Montagne au PETR

Étaient excusés

- Marc FIQUET, Directeur du Parc Naturel Régional du Queyras
- Miren KERBRAT, Présidente du Comptoir des Assos
- Eric PEYTHIEU, Élu Communauté de communes du Briançonnais
- Samuel SEMPÉ, Directeur adjoint du Parc National des Ecrins
- Timothée OLLIVIER, Directeur Général de EDSB
- Véronique DERYM, SAPN - FNE 05
- Maryline FERAUD, Territoire d'énergie 05
- Dimitri BOUTHENET, Refuge Clot des Vaches
-
-

Déroulé de la réunion

- Introduction
- Rétrospective du Dialogue Territorial Énergie : [lien](#).
- Lancement du Conseil d'Orientation des Énergies
- Discussion et temps convivial

L'enregistrement des échanges est disponible sur le site internet du PETR : [lien](#).

Rétrospective du Dialogue Territorial Énergie

L'équipe du Dialogue Territorial Énergie a retracé brièvement l'ensemble des étapes ayant été franchies dans le cadre de ce Dialogue. De la préparation d'une méthodologie de concertation à la mise en mouvement de ce Dialogue sur le territoire. L'équipe est revenue sur les différents événements qui ont été proposés aux parties prenantes et plus globalement aux habitants du territoires. Conférence, ateliers, webinaires et temps de visite sur sites ont rythmé les premiers mois de l'animation du Dialogue Territorial Énergie.



Il s'est ensuite agi d'expliquer la méthodologie suivie dans le cadre de la construction d'un plan d'action citoyen, centré sur les enjeux énergétiques du territoire.

A cet égard, les intentions du plan d'action construit par les habitants étaient les suivantes :

- Structurer une vision partagée des enjeux
- Recueillir les souhaits des participants
- Permettre la rencontre des points de vues et l'émergence d'avis citoyen

Lancement du Conseil d'Orientation des Énergies

Ce Conseil s'inscrit dans la continuité du Dialogue Territorial Énergie. Le principe est d'avoir une structure durable et représentative du territoire qui sera apte à remplir des missions liées aux enjeux énergétiques. La composition finale du Conseil d'Orientation des Énergies ne résulte pas d'une sélection faite par le Copil mais du résultat à l'appel à candidatures lancé par le PETR. Il y a un travail de rééquilibrage des collèges à mener, avec notamment les collèges "institutionnels" et "Consulaires & Socioprofessionnels" en représentation faible.

3 axes de travail possibles pour ce CoEn

Axe stratégique - Vision pour le territoire

Le CoEn a vocation à porter et poursuivre le travail mené dans le cadre du Dialogue Territorial Énergie. En s'appuyant sur le plan d'action constitué par les participants au dialogue, il s'agira de mobiliser certaines des formulations et priorités émises par les habitants du territoire afin d'appuyer et défendre une vision stratégique citoyenne, concernant les enjeux énergétiques du territoire.

Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de mettre en oeuvre l'ensemble des actions proposées dans le plan d'action, mais plutôt de faire écho au travail effectué dans ce cadre, ainsi que de poursuivre les relations avec les acteurs formels, institués par la loi, ou les acteurs privés pour établir et faire fonctionner cet axe stratégique.

Axe conseil & Lien guichet conseil

Le CoEn doit recevoir les idées des porteurs de projets, des opérateurs, des collectivités. Les acteurs viendront expliquer leur idée de projet et la mettre en discussion.

Axe de dialogue amont et de dérisquage social et politique

Le dérisquage est une fonction remplie par la Direction Départementale des Territoires (DDT), en ce qui concerne les questions techniques et réglementaires. L'état, par l'intermédiaire de la DDT, propose un guichet par lequel les porteurs de projets peuvent évaluer les critères de compatibilité technique et réglementaire. Cela ne concerne pas le dérisquage social et politique.



Le principe du CoEn serait de faire remonter en amont les projets, les idées, de manière à ce qu'on évite le plus possible les contentieux. Cela permettrait une prise en compte d'une vision globale du territoire, et une élaboration des projets énergétiques raisonnée et concertée.

Il ne s'agit pas d'empêcher tous les projets mais d'avoir une vision cohérente par rapport à un espace environnemental, qui peut être impacté par des projets et au sein duquel on va plutôt privilégier des endroits fortement dégradés ou déjà impactés pour faire des projets.

Les questions financières peuvent également être discutées dans ce cadre. Une réflexion a été menée dans le cadre de ce Dialogue sur le montage de projets intercommunaux.

Tour de parole et présentation des membres présents

Les membres CoEn se présentent brièvement, à tour de rôle. Sont évoqués, leur motivations à siéger au CoEn, les perspectives du travail CoEn et l'équilibre des différents collèges qui pourra être retravaillé à travers la sollicitation de membres additionnels.

Temps de présentation des membres CoEn, à partir de la 58min de l'enregistrement suivant : [lien](#).

Articulation CoEn et services de l'État

Existence d'un guichet conseil administratif pour les projets EnR. Il réunit les services instructeurs en phase amont pour échanger avec le porteur de projet. L'ensemble des services qui vont instruire seront autour de la table à un 1er niveau à l'écrit quand le projet n'est pas encore mature, puis à un 2eme niveau à l'oral. Service de l'état DDT, DREAL, RTE, ENEDIS, Territoire d'énergie interviennent à ces niveaux. Les services instructeurs permettent de faciliter les procédures par la suite.

Travail fait sur des guides de recommandation, notamment parcs PV sol (travail interservices) et les risques + travail en cours sur les microcentrales suite aux assises de l'eau. Le guichet conseil effectue un suivi administratif plutôt que stratégique, il ne se positionne pas sur les choix d'un maire par exemple. Le contexte d'instruction suivi par la DDT se base sur le cadre réglementaire. La DDT applique ce que la loi prévoit.

Le temps d'échanges final permet aux personnes présentes de partager leur enthousiasme, craintes, et espoirs quant à la pérennité de cette nouvelle instance.

46 participants pour cette réunion de lancement CoEN.